

LE CONGRÈS
DES
SOCIÉTÉS SAVANTES
A LA SORBONNE

Le mardi de Pâques, 5 avril, à deux heures de l'après-midi, s'est ouvert à la Sorbonne avec le cérémonial accoutumé, le 42^e Congrès des Sociétés savantes auquel la Société de Château-Thierry avait bien voulu me déléguer.

M. Emile Levassour, membre de l'Institut, préside la séance d'ouverture dans le grand amphithéâtre et souhaite la bienvenue aux représentants des diverses Sociétés.

M. Raoul de Saint-Arroman, chef du bureau des Travaux historiques et des Sociétés savantes au Ministère de l'Instruction publique, nous annonce une innovation qui sera fort appréciée, l'organisation d'un certain nombre d'excursions dans Paris, à l'instar de celles qui se font dans les villes de province où se tient alternativement le Congrès.

Avant de convier les assistants à se retirer dans leurs sections respectives, M. Levassour nous confirme que le Congrès de 1905 se tiendra à Alger ; il compte que cet attrayant voyage scientifique ne manquera pas d'attirer un concours de délégués plus nombreux encore que d'habitude.

C'était la première fois que je suivais un Congrès... Un peu perdu au milieu des divers attraits que présentait le programme, peut-être ai-je eu le tort de ne pas rester exclusive-

ment fidèle à l'une des sections. J'ai passé de l'histoire à l'archéologie, et même des sciences économiques et sociales aux beaux-arts; je dois compte à la Société des différentes audiences auxquelles j'ai assisté, et me mets rapidement en règle en suivant l'ordre chronologique.

MARDI 5 AVRIL. — Section d'Histoire et de Philologie

Ma première visite est pour l'amphithéâtre Guizot, où se tient la section d'histoire et de philologie. La séance est présidée par M. Léopold Delisle, l'éminent administrateur général de la Bibliothèque Nationale. Le bureau est composé de MM. le chanoine Chevalier, Habasque, Fages et Henri Jadart, l'érudite conservateur de la Bibliothèque et du Musée de la Ville de Reims, qui fera au Congrès plusieurs lectures pleines d'intérêt et de variété.

Je passe sur un bon devoir de M. Bardy sur la manière dont ont été constitués au moyen-âge les surnoms et sobriquets, puis sur une étude de M. le chanoine Pottier, de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, sur les coutumes à l'époque des fondations de bastides dans le Midi. M. de Saint-Genis signale la découverte, en 1903, dans les archives de Semur, d'une charte municipale donnée par le duc Robert II en 1276.

M. André Lesort, archiviste du département de la Meuse, lit une étude sur les Archives du Clermontois au château de Chantilly. Peut-être n'est-il pas tout à fait inutile de dire, ce que l'auteur n'a pas pris la peine d'expliquer, qu'il s'agit ici, non pas de la région de Clermont de l'Oise, sise à quelques lieues seulement de Chantilly, et qui a appartenu aux princes

de Condé, mais bien des environs de Clermont en Argonne. Ce pays, lui aussi, faisait partie du domaine des princes de Condé, et c'est ce qui explique la présence aux archives du château de Chantilly de la plupart des papiers relatifs à son histoire. La Bibliothèque nationale, le dépôt des Archives nationales et les archives de la Meurthe-et-Moselle ne possèdent que quelques pièces éparses, qui combrent utilement d'ailleurs les lacunes signalées par M. Lesort dans la collection de Chantilly.

Un membre de la Société de topographie de France, M. Henri Dupont, égaye quelque peu l'assistance, en décrivant la très primitive installation d'une école tenue par son bisaïeul à Vieuvillers, près Crèvecœur (Oise). Le brave magister enseignait au fond d'une sorte de cave ce qu'il savait, c'est-à dire pas grand'chose, en traçant de son mieux sous les yeux de ses disciples des lettres assez mal formées dont des spécimens ont été retrouvés.

Une très savante dissertation de M. Germain Lefèvre-Pontalis, intitulée : Versets de forme prophétique relatifs à Jeanne d'Arc, conservés dans deux manuscrits de Froissart, révèle chez l'auteur de cette curieuse reconstitution la plus prodigieuse érudition.

M. Albert Roux, de la Société d'émulation de Montbéliard, raconte d'une façon très intéressante l'arrivée dans cette ville en 1586, d'un certain Jacques Fcillet, qui y installa une imprimerie des plus prospères. 146 ouvrages sortirent de ses presses; M. Roux en donne un curieux catalogue.

Avec un fort accent provençal et une entraînante conviction, M. l'abbé Paul Moutton, de la Société de statistique de Marseille, nous fait part d'une amusante découverte. Jean-Jacques Barthélemy, élève des Oratoriens de Marseille, aimait à rimer aux environs de la douzième année. Dans plusieurs lettres à des camarades de collège, dans la description imagée d'une tempête, M. l'abbé Moutton trouve un heureux mélange de fantaisie spirituelle et de sens poétique; mais à peine a-t-il pu lire quelques vers, que M. Léopold Delisle lève la

séance, effarouché d'un tel sujet plus littéraire qu'historique. Il nous est donc impossible de ratifier l'opinion de l'auteur du mémoire sur les premiers essais du futur écrivain du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*.

MERCREDI 6 AVRIL. — **Société des Beaux-Arts**

Je fais une infidélité à la Sorbonne pour assister, dans le célèbre hémicycle de l'École des Beaux-Arts, à l'une des séances de la 28^e session de la réunion des Sociétés des Beaux-Arts.

La séance est ouverte par M. Elie Poirée, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, qui, dans un froid discours d'apparat, célèbre l'influence prépondérante des Sociétés artistiques. « Vous contribuez puissamment, dit-il, à la connaissance et à la conservation de nos richesses d'art ; vous avez encore un autre rôle, vous êtes les collaborateurs des historiens, vous êtes vous-mêmes des historiens... »

Au bureau siègent M. Henry Jouin, secrétaire rapporteur, et M. Emile Delignières, l'érudit avocat d'Abbeville, qui remplace bientôt M. Poirée au fauteuil de la présidence. L'ordre du jour, très chargé, comporte des travaux d'inégal mérite. M. Scribe décrit entre ses dents un certain nombre de maisons de la Renaissance à Rambouillet. M. Charvet confie à sa barbe fleurie une interminable histoire de l'enseignement public de l'art du dessin à Lyon au xviii^e siècle. Citons encore : une courte note de M. Martin sur des fresques du xvi^e siècle dont quelques fragments subsistent dans l'église de Varennes-le-Grand ; une description très claire des statues de l'église d'Arlay, par M. l'abbé Brune, et un

mémoire de M. l'abbé Langlois, conservateur de la Bibliothèque de Chartres, sur un certain nombre de bustes d'empereurs romains conservés tant à Sceaux qu'à Paris.

M. Thoison parle longuement du théâtre de la Ville de Fontainebleau, depuis sa création en 1699 jusqu'en 1870. D'éphémères succès et de fréquentes déroutes, quelques soirées brillantes suivies de longues années d'indifférence et de torpeur, une succession rapide de directeurs faméliques, des débuts de jeunes comédiens qui, plus tard, connurent la notoriété sur d'autres scènes, des noms de vieux artistes usés, réduits par la misère et les déboires à courir la province, telle est l'histoire commune à tous les théâtres de nos petites villes. Il en est de Fontainebleau comme des autres ; seulement M. Thoison a su donner à son récit, très documenté, une saveur et une ironie toutes particulières.

C'est encore de théâtre que s'occupe M. Jacquot. Il poursuit de sérieuses études sur les auteurs dramatiques et les comédiens lorrains. Cette fois, il s'efforce, sans d'ailleurs y réussir, de déterminer le lieu et la date de naissance de la célèbre tragédienne Raucourt, que certains de ses biographes font naître à Paris, d'autres à Nancy, et d'autres encore à Dunval. Un document inédit de la Bibliothèque de Nancy mérite d'être consulté. C'est une pièce de vers, composée ou inspirée par la Raucourt, qui se plaint amèrement de son peu de succès dans des représentations à Nancy, et attribue son échec à cette vérité que « nul n'est prophète en son pays ». Dès lors, il est établi qu'elle est Lorraine, et non parisienne. Mais reste à savoir si elle est de Nancy même ou des environs, et si elle est née en 1753 ou en 1756, car sur ce point non plus on n'est pas fixé.

J'étais assez intrigué par un des numéros du programme : Les tapisseries du Palais du Parlement de Bretagne. J'ai visité récemment ce palais, qui abrite actuellement la Cour d'Appel de Rennes, et, en fait de tapisseries, je n'ai remarqué que l'emplacement préparé pour recevoir celles que les Gobelins sont en train de confectionner à cet effet. Tout

s'explique, ou plutôt — car ceci est décidément le propre des vrais savants — rien n'est expliqué. Les tapisseries dont nous entretenait M. Parfouru, ont disparu à la Révolution. Il en était déjà question en 1663 ; on leur attribuait une origine flamande ; c'était une erreur ; elles ont été fabriquées à Aubusson. M. Parfouru nous apprend avec une précision rare combien elles ont coûté, par qui elles ont été tissées, par qui, à quelles dates, dans quelles circonstances, à quel prix elles ont été réparées ; il nous révèle même la présence au Musée archéologique de Rennes d'un échantillon d'un des sièges de la grand'chambre (fleurs de lis et hermines de Bretagne alternées) ; mais c'est tout. De leur sujet, de leur véritable mérite artistique, nous ne savons rien, et, si nous les admirons avec M. Parfouru, c'est de confiance.

Voici, de M. Quarré-Reybourbon, de Lille, une notice émise sur le peintre Alphonse Colas, né à Lille en 1818. Elève de Souchon, directeur de l'Ecole de peinture de Lille, Co'as a fait un bon portrait de son maître. Il a décoré beaucoup d'églises du Nord de solides tableaux religieux, dans lesquels les qualités du dessin sont alliées au sentiment de la forme et à un heureux coloris. Il est, de plus, l'auteur d'environ trois cents portraits. Fixé définitivement à Lille en 1850, il succède bientôt à Souchon, et meurt en 1887, entouré de la sympathie de ses concitoyens, après avoir formé beaucoup d'excellents élèves.

M. Henri Jadart dresse, d'après les documents des archives communales de Reims, une liste bien curieuse d'artistes rémois des xv^e et xvi^e siècles, inconnus jusqu'à présent. Ce sont des potiers d'étain, des fondeurs de cuivre, des peintres et peintres verriers, des imagiers ou tailleurs d'images, qui ont sculpté dans la contrée nombre de chapelles, de rétables et de cheminées de châteaux. M. Jadart fait une incursion dans le xvii^e siècle, en mentionnant deux musiciens, Jean Caillet et Robert de Grigny, chargés de contrôler, au point de vue de l'harmonie, les opérations des fondeurs de cloches. A ce mot, résonne tout de suite à nos oreilles le nom de

M. Joseph Berthelé. M. Jadart n'a eu garde de l'oublier ; il a signalé à l'assemblée, dans les termes les plus élogieux, tout le mérite des nouvelles études campanaires de notre érudit collègue.

J'ai gardé pour la fin l'importante étude de M. Emile Delignières sur Pierre-Adrien Choquet, peintre abbevillois. Né le 13 mai 1743, mort en 1813, également le 13 mai. Choquet, absolument inconnu du public, n'a jamais quitté sa ville natale. Fils d'un modeste menuisier, il est frappé tout jeune par la vue d'un *Ecce homo*, et s'exerce à reproduire à sa façon ce tableau. Mais il a dix frères et sœurs, et le père de famille attend de ses enfants autre chose que des barbouillages de fantaisie ; il enlève le modèle et brise les pinceaux de l'enfant ; mais celui-ci peint toujours, de souvenir, avec des baguettes au bout desquelles il a attaché tant bien que mal des fragments de la perruque paternelle. Ce trait de jeunesse est caractéristique. Car, en dépit de tous les obstacles, sans avoir jamais eu de maître, par la persévérance dans l'effort, par la force de la volonté, par l'examen réfléchi de la nature, Choquet arrive à se faire une clientèle. Il fournit aux églises environnantes des tableaux religieux bien composés, à en juger par les reproductions qui passent sous nos yeux. Il est chargé en 1770 de la décoration de la salle de spectacle, qui existe encore ; portraitiste, paysagiste, peintre de genre, il aborde tous les genres, et non sans talent. Son œuvre la plus importante est d'un grand intérêt local ; c'est une vaste composition dans laquelle il réunit les portraits de 105 abbevillois célèbres, hommes de guerre, graveurs, géographes, etc.

M. Delignières parle avec tant de cœur de ce brave Choquet qu'il le fait aimer, et c'est au milieu des applaudissements les plus sympathiques qu'il a terminé par cette jolie anecdote :

La ville possédait un portrait du comte d'Artois. Arrivent les temps révolutionnaires et leur stupide vandalisme. Des bandes avinées entassent pêle-mêle sur la place publique les richesses volées aux églises et aux châteaux, et décident d'y

mettre le feu le lendemain. Le portrait du comte d'Artois est là, bien en vue. Choquet tente de se le faire remettre, pour le sauver du désastre ; il est éconduit. Son domestique alors, pris d'un zèle téméraire, pendant la nuit, trompe la surveillance des soldats préposés à la garde de l'autodafé, s'empare de la peinture, et, triomphant, l'apporte à Choquet. Mais celui-ci comprend aussitôt quel danger le menace. Ce tableau, qu'il a manifesté le désir d'arracher à la destruction, on le soupçonnera de l'avoir repris ; tout à l'heure, au petit jour, on va perquisitionner chez lui, et c'en sera fait en même temps de l'effigie du comte d'Artois et de la personne de Choquet. Mais une idée ingénieuse traverse son esprit. Vite, en pleine nuit, notre peintre improvise sur la toile, à larges coups de brosse, une opulente République coiffée d'un magnifique bonnet phrygien. Et quand, quelques heures après, les sans-culotte, qui n'ont jamais été de fins connaisseurs, pénétrèrent furieux chez l'artiste et voient, pendu au mur, à la place d'honneur, l'emblème encore tout frais cher à leur cœur, ils se confondent en félicitations et se retirent en décernant à celui qu'ils avaient si témérairement accusé un brevet de civisme. Nul, du vivant de l'auteur, n'a connu ce subterfuge ; deux ans seulement après sa mort, en vertu d'une clause de son testament, le tableau par lui légué ou plutôt restitué à la ville, fut débarrassé de sa couche protectrice de peinture ; et c'est alors qu'apparurent, aux yeux étonnés de tous, les traits de celui qui bientôt allait être Charles X.

**JEUDI 7 AVRIL, DANS LA MATINÉE. — Section d'Histoire
et de Philologie**

M. Bruel, des Archives Nationales, préside la séance.

M. Parfouru, l'archiviste du département de l'Ile-et-Vilaine, dont nous avons fait connaissance hier, nous raconte les

mésaventures et les procès inextricables d'une comédienne de campagne, Marguerite Bouchard de Montemajor qui, sous le nom d'emprunt de demoiselle Bertignon, joue les premiers rôles à la fin du xvii^e siècle à Rennes, Vannes, Guingamp, etc... Ce travail représente d'innombrables et patientes recherches ; mais ce n'est, laisse échapper un membre du bureau, « que de la très petite anecdote. »

Après une communication de M. Coquelle sur l'ambassade du général Sébastiani à Constantinople, de 1806 à 1808, et un travail bien divisé de M. Léon Gaudefroy, de la Société des Antiquaires de Picardie, sur le rapport des mesures anciennes en usage à Amiens et dans le département de la Somme avec le système métrique, M. Henri Jadart charme l'assistance par son étude sur les passages et séjours du roi Henri IV à Reims en 1606.

Voici, cette fois, un sujet qui, par la manière large dont il est traité, sort du domaine des petits faits locaux pour offrir un intérêt d'ordre général. C'est à cet idéal que doivent tendre les communications données à nos congrès, se distinguant en cela des lectures faites au sein d'un simple comité régional.

L'heureuse expédition d'Henri IV contre le duc de Bouillon, son voyage à Sedan en mars et avril 1606, ont été étudiés dans leurs détails. Mais les arrêts du monarque à Reims, à l'aller comme au retour, son séjour d'une huitaine dans cette ville, n'étaient pas connus jusqu'ici. M. Jadart en a trouvé le récit, tant dans les mémoires du chanoine Pierre Cocquault, que dans les procès-verbaux du Conseil de ville. Ce Conseil a tenu dix séances pour régler tout le cérémonial de la réception, et n'a pas ménagé les fonds pour que les fêtes eussent tout l'éclat voulu. Des députés de la ville ont été au devant du roi jusqu'à Fère en-Tardenois, et M. Jadart, qui nous a déjà adressé plusieurs travaux (1), a bien voulu me promettre pour nos

(1) M. Jadart nous a donné en 1889 une communication sur les inscriptions du prieuré de Binson, et en 1900, une note sur la famille Balhan, de Château-Thierry.

Annales une communication spéciale sur ce point qui intéresse tout particulièrement notre Société.

Les circonstances du séjour de Henri IV à Reims marquent l'achèvement de la conquête morale d'une cité qui avait été un des principaux foyers de la ligue. Le roi n'avait pu s'y faire sacrer, ni même y entrer depuis son avènement, et c'est avec tout l'appareil de sa puissance, mais en même temps avec des marques visibles de sa bonté, qu'il y fit son entrée en 1606 et gagna tous les cœurs à sa personne.

M. Jadart met en relief toutes les mesures prises pour assurer la sécurité du roi et de la reine qui le suivit de peu, pour leur réserver de belles réceptions et leur faciliter la visite des abbayes, des églises et des remparts. Les bourgeois, le peuple, le clergé, particulièrement le chapitre qui avait naguère montré tant d'hostilité contre le Béarnais, même après sa conversion, furent unanimes à acclamer sa venue. Sa présence aux offices de la semaine sainte, à la messe de Pâques où il communia, sa visite à Saint-Remy, « la larme à l'œil », disent naïvement les mémoires du temps, forment autant de scènes caractéristiques, décrites dans la perfection par M. Jadart.

JEUDI 7 AVRIL, DANS L'APRÈS-MIDI. — Section d'Archéologie

A l'amphithéâtre Richelieu, siège la section d'archéologie. J'assiste à la séance de l'après-midi du 7 avril, présidée avec une courtoise autorité par M. Maurice Prou, professeur à l'école des Chartes.

Contrairement à l'opinion de Prosper Mérimée, de MM. Jules Renouvier, Revoil et autres, M. Bonnet ne retrouve que dans une douzaine d'édifices de l'Hérault des vestiges de l'architec-

ture carolingienne. Lectures sont données d'un mémoire de M. l'abbé Chaillan sur différentes églises construites peu après l'an mil par les Bénédictins de Marseille dans la vallée de l'Arc, et d'une étude de M. Coquelle sur les portails romans du Vexin français. Puis, ce sont des études d'épigraphistes : l'abbé Nicolas, pour le décanat de Dun ; l'abbé Meister, pour le canton de Grandvillers (Oise) ; le chanoine Morel, de la Société de Compiègne, pour le canton d'Estrées-Saint-Denis (Oise)

M. Charles Joret, membre de l'Institut, fait une communication d'une portée beaucoup plus générale sur un fer de pique, une boucle et quelques objets en fer trouvés sur le champ de bataille de Formigny. Si l'on rapproche ces modestes découvertes d'autres trouvailles faites antérieurement, on arrive à déterminer exactement l'emplacement de la bataille de 1450, et cela donne à la conférence de M. Joret une véritable importance historique.

VENDREDI 8 AVRIL. — Visite des Archives Nationales

Dans la matinée du 8 avril, avait été organisée une promenade à la fabrique des frères Menier à Noisiel. On nous avait annoncé fort gravement un lunch à base de cacao offert gratuitement par les aimables industriels, dont les excellents produits pourraient désormais se passer de réclame. J'ai pensé que cette manifestation gastronomique sortait vraiment trop du cadre de nos études, et j'ai assisté à la séance de la section des sciences économiques et sociales, qui en sortait presque autant, mais à un autre point de vue.

Bien que je n'aie pas eu à regretter la perte de ma demi-

tabse de chocolat, je ne vous résumerai pas les lectures purement juridiques que j'ai entendues avec une vive satisfaction personnelle.

D'autres excursions avaient été préparées par le comité, l'une à la Basilique de Saint-Denis, une autre aux Invalides, une autre encore à l'Hôtel de la Monnaie. J'ai choisi la visite aux Archives Nationales, où, pendant deux heures, une quarantaine de congressistes, indifférents aux douceurs des denrées coloniales, ont été fort aimablement guidés à travers les salles du dépôt de la rue des Francs-Bourgeois par les fonctionnaires de la maison. C'est qu'en effet cette visite des Archives offre un double avantage : elle nous permet de jeter un coup d'œil sur les pièces les plus importantes sur lesquelles repose notre histoire nationale et celle de l'Europe entière ; et en même temps, elle nous montre les appartements de la princesse de Soubise, ce chef-d'œuvre de l'art décoratif du XVIII^e siècle.

Je n'entreprendrai pas toutefois une description de cette visite, car je m'aperçois que mon rapport sur le Congrès de 1904 prend d'inquiétantes proportions. Je renverrai mes collègues au catalogue sommaire du Musée des Archives, dû à la plume savante de M. Jules Guiffrey, actuellement directeur des Gobelins. Je leur recommanderai surtout de consacrer quelques heures à cette excursion, qui peut se faire tous les dimanches. Sans doute, ils n'en verront pas tout-à-fait autant que les congressistes ; on ne leur ouvrira pas la double armoire de fer, dans laquelle est conservé précieusement le testament de Napoléon I^{er}, on ne leur présentera pas, dans la chambre des pièces à conviction, la machine infernale de Fieschi, et autres souvenirs de procès célèbres ; mais ils pourront admirer à loisir les peintures de Boucher, de Trémolières, de Restout, de Natoire, de Van Loo, le bureau sur lequel Robespierre aurait été étendu, dans la salle du Comité de salut public, lorsqu'il eut la mâchoire fracassée, dans la nuit du 9 au 10 thermidor, et tant d'autres souvenirs historiques.

Dans les pièces exposées sous vitrines, j'ai cherché surtout ce qui pouvait intéresser notre région, et je dois avouer que cet examen, d'ailleurs très superficiel, n'a pas été heureux. Je n'ai trouvé qu'une attestation signée de Bonaparte sur la conduite du général Alexandre Dumas pendant les événements du 13 vendémiaire (5 novembre 1795), et deux pièces, qui sont loin d'être inédites, concernant Racine. L'une est sa requête, datée de 1696, pour être reçu conseiller secrétaire du Roi ; l'autre est une information concernant sa vie et ses mœurs, à l'occasion de cette requête. Nicolas Boileau a signé dans cette information une déposition en faveur de la demande de Racine.

J'aurais bien voulu, dans cet ordre d'idées, trouver quelque pièce relative à Jean de La Fontaine, ne fût-ce qu'à raison de ses fonctions de maître des eaux et forêts du duché de Château-Thierry. Mais comme le fabuliste relevait en cette qualité, non de la Couronne, mais de la maison de Bouillon, il me fut répondu que, s'il se trouve des pièces de cette nature, elles doivent être classées aux archives départementales.

SAMEDI 9 AVRIL. — Séance de clôture

On comptait, pour présider cette séance, sur M. Chaumié, le ministre de l'Instruction publique ; nous avons eu son délégué, M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur. Je serai très bref, car une cérémonie officielle est toujours empreinte d'une certaine banalité et de quelque froideur.

La parole est donnée à M. Esmein, professeur à la Faculté de droit de Paris, qui traite avec une absolue compétence de la doctrine politique des physiocrates au XVIII^e siècle. Bien

oubliée aujourd'hui, elle méritait d'être tirée devant la docte assemblée des vieux livres où elle sommeille. Elle prétendait à l'exactitude scientifique la plus rigoureuse ; mais les physiocrates avaient oublié, conclut M. Esmein, « que pour la science politique, les guides les plus sûrs seront toujours le bon sens et la raison pratique, l'observation et l'expérience acquise, joints au sentiment de la justice et à l'amour de la liberté. »

Le président distribue ensuite les compliments et remerciements d'usage ; puis il salue d'un souvenir ému les habitués de ces réunions scientifiques qui sont morts dans l'année, Larroumet, Lefèvre-Pontalis, Colmet de Santerre, Théophile Roussel, Renouvier. etc... A cette nomenclature j'ajouterai le nom d'un aimable savant, qui avait honoré plusieurs fois nos *Annales* de sa précieuse collaboration, M. Théophile Lhuillier (1), de la Société d'archéologie de Melun, décédé le 16 mars dernier ; il méritait à tous égards un mot de regret dans cette revue nécrologique.

L'orateur constate ensuite qu'à une époque où la situation de nos facultés était singulièrement précaire, les Sociétés savantes, courageusement, se sont mises à l'œuvre. « Ce sont elles qui se sont constituées les gardiennes fidèles et vigilantes de nos antiquités nationales, qui ont exploré les bibliothèques et les archives, étudié nos monuments, recherché dans le sol les vestiges de notre passé. S'il est possible, ajoute M. Bayet, d'écrire aujourd'hui, d'après des données nouvelles et sûres, l'histoire de la France, c'est vous qu'il en faut remercier, car vous avez travaillé à la constituer région par région, et par là vous avez bien mérité du pays, car ce culte de la petite patrie, que vous avez pieusement entretenu, est comme la pierre angulaire du culte de la grande patrie. »

(1) Voir les communications de M. Lhuillier sur le cercueil du baron de Renty (1890, p. 60), sur Etienne Rassicod (1890, p. 60), sur la Seigneurie de Saint-Leu et les propriétés de la famille Racine-Romanet (1898, p. 103).

Puis, l'orateur nous donne rendez-vous l'année prochaine au Congrès d'Alger. « Vos Sociétés seront les bien accueillies dans cette France africaine qui a réclamé l'honneur de les recevoir et qui tient à leur offrir le spectacle de son activité. Vous y trouverez tous, Messieurs, des sujets d'études bien dignes de votre attention. Cette France africaine, c'est l'Afrique romaine, fertile et riche entre toutes les régions de l'empire, dont les moissons nourrissaient l'Italie, et où se pressaient, pour ainsi dire, les unes sur les autres, ces cités, centres agricoles et industriels, dont nos archéologues retrouvent et étudient les ruines. La France qui, à tant d'égarés, a recueilli l'héritage de l'ancienne Rome, a entrepris de rendre à ces pays leur prospérité si longtemps déchuë et, en bien des endroits, de les reconquérir sur le désert. Ce sont là des problèmes qui intéressent les économistes, les agronomes, les ingénieurs, autant que les historiens et les archéologues, et votre visite sera en outre pour ceux qui s'en occupent là-bas une précieuse marque de sympathie. »

Ainsi se termine le Congrès des Sociétés savantes de l'année 1904. Le pressant appel qui nous est fait pour 1905 sera-t-il entendu de la Société historique et archéologique de Château-Thierry ?

MAURICE HENRIET.